

## **1. PRÉSENTATION**

L'Office de tourisme Région Molsheim-Mutzig, situé 19 Place de l'Hôtel de Ville à Molsheim, organise un jeu sous forme de rallye touristique pédestre « Spécial Centenaire Bugatti » du dimanche 12 juillet au dimanche 20 septembre 2009. Le principe est simple, muni d'un carnet de route et d'un GPS, le visiteur est invité à répondre à des questions tout au long d'un parcours de 10 km qui traverse les communes de Molsheim et Dorlisheim.

Une journée de lancement, animée par des portes ouvertes, des expositions et des dégustations sera organisée le dimanche 12 juillet de 10h à 17h.

## **2. LES PARTICIPANTS**

Ce jeu est ouvert à toutes personnes physiques habitant ou visitant le territoire à l'exception des employés et des collaborateurs permanents ou occasionnels de l'association organisatrice ainsi que toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu.

Les enfants mineurs pourront participer au rallye sous la responsabilité des parents. Il n'y a pas de difficultés majeures sur le circuit.

## **3. LES DATES**

- La journée de lancement du rallye aura lieu le dimanche 12 juillet de 10h à 17h. Elle diffère de la période estivale en ce sens qu'elle constitue le lancement de l'opération et que des animations spécifiques seront mises en place à cette occasion. Les questions sont différentes et des lots spécifiques sont à gagner exclusivement pour cette journée.

- Du 13 juillet au 20 septembre, les départs pourront se faire à l'Office de Tourisme entre 9h et 12h, et entre 14h et 15h.

## **4. INFORMATIONS PRATIQUES**

Ce questionnaire est ouvert à tous. Il ne nécessite pas de connaissances historiques spécifiques sur la marque Bugatti. Il convient d'observer et d'être dans une logique de jeu et de découverte. Le jeu ne nécessite pas de pénétrer dans une propriété privée et n'est pas chronométré. Il est conseillé de se munir de bonnes chaussures et d'un stylo.

Un GPS par groupe sera remis au départ à l'Office de Tourisme (dans la limite des GPS disponibles) et devra être rendu en l'état à l'Office avant sa fermeture soit 18h en semaine et 17h le dimanche. La copie d'une pièce d'identité sera demandée au départ.

Pour le jour de lancement ou durant la période estivale : un seul bulletin pour une même famille résidant à la même adresse et portant le même nom sera pris en compte.

## **5. REGLES DU JEU**

### a. La journée de lancement

Départ :

Office de Tourisme à Molsheim le dimanche 12 juillet à partir de 10h - Dernier départ à 15h.

Le petit-déjeuner sera offert aux participants sur la place de l'Hôtel de Ville à Molsheim ou à la Chartreuse, en cas de pluie.

La location du GPS et les animations sont gratuites lors du jour de lancement.

Le document de route qui comprend les différentes questions et le GPS seront disponibles à l'Office de Tourisme à partir de 10h.

Le jeu se compose de 12 questions relatives aux portes ouvertes et animations des différents partenaires de l'opération. Pour y répondre, il convient de se rendre sur chaque site. Les réponses devront être reportées sur le document de route remis au départ.

Pour valider la participation, il convient de déposer le feuillet détachable dûment complété ainsi que le GPS à l'Office de Tourisme à 17h au plus tard.

Un tirage au sort, parmi les bulletins «aux bonnes réponses », déterminera le nom des cinq gagnants, courant du mois de Juillet.

#### b. La période estivale

Départ et arrivée : Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig

Location d'un GPS : 5 €

Le participant doit se munir d'un carnet de route qui sera disponible à partir du jour de lancement, soit le 12 Juillet à l'Office de Tourisme. Tout au long du parcours, il est invité, à l'aide du GPS à retrouver des lieux et à répondre à des questions afin d'obtenir des points. Les réponses seront à reporter sur la fiche-réponse disponible dans le carnet.

Le carnet de route sera disponible en français, allemand et en anglais.

Les bulletins-réponse devront parvenir à l'Office de Tourisme le dimanche 20 septembre à 17h au plus tard.

Un tirage au sort, parmi les bulletins « aux bonnes réponses », déterminera le nom des gagnants courant octobre 2009.

## **6. SECURITE**

Des dispositifs en vue d'assurer la sécurité des personnes (moyens de secours) sont prévus par l'Office de Tourisme durant la journée de lancement.

Sur le parcours proposé en période estivale, l'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'accident : il est conseillé aux participants d'agir comme des promeneurs ou des cyclistes prudents et attentifs.

## **7. INFORMATIONS GENERALES**

Le simple fait de participer au jeu implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement. L'Office de tourisme Région Molsheim-Mutzig tranchera en dernier ressort toute contestation. Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois à compter de la date de la clôture du Jeu. L'association ne saurait être tenue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté (cas fortuit ou force majeure) ainsi que tout autre événement considéré

par elle comme rendant impossible l'exécution du Jeu dans les conditions initialement prévues, le Jeu était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

Le participant, s'il est gagnant, autorise l'association organisatrice du Jeu à utiliser à titre indicatif, son nom, prénom, sans restriction ni réserve et sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son prix. Le participant est informé que les données le concernant qui lui sont demandées sont nécessaires pour le traitement de sa participation au Jeu. Au terme du Jeu, et, en application des dispositions de l'article 26 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander que ses coordonnées soient radiées de cette liste, en écrivant à l'Office de tourisme Région Molsheim Mutzig – 19 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM.

Le présent règlement est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande durant toute la période du jeu et peut également être consulté en ligne à l'adresse suivante : [www.ot-molsheim-mutzig.com](http://www.ot-molsheim-mutzig.com).

## **8. LES PRIX**

Lots à gagner lors du « Jour de lancement du rallye touristique »

1er prix : Un tour en voiture Bugatti Veyron

(pour une personne) offert par Bugatti SAS

2ème prix : Un repas pour deux personnes offert par le restaurant S'Dorf Stuebel à Dorlisheim

3ème prix : La panoplie du Bugattiste offert par l'Association les Enthousiastes Bugatti Alsace : un T-Shirt, une casquette et un porte-clé

4ème et 5ème prix : Un modèle miniature Bugatti type 59 (1/18ème) offert par Photo Lorentz à Molsheim

Lots à gagner lors du rallye estival

1er prix : Un repas pour deux offert par le Restaurant Schaefferhof à Duppigheim + 2 billets pour la Cité de l'Automobile à Mulhouse offerts par le Musée + un bloc note « Bugatti » offert par l'Office de Tourisme

2ème prix : Nouvel ouvrage « 1909-2009 Cent ans d'innovations et d'excellence » offert par I.D.

L'Edition - Plus de 450 illustrations, 216 pages, coffret cartonné + un bloc note « Bugatti » offert par l'Office de Tourisme

3ème prix : 6 bouteilles de Gewurztraminer « Pur Sang » offertes par M. Robert Klingenfus + un bloc note « Bugatti » offert par l'Office de Tourisme

4ème prix : Un lecteur CD offert par Cora Dorlisheim \*

5ème prix : Trois billets pour la Cité de l'Automobile à Mulhouse offerts par le Musée \*

6ème prix : Un lecteur DVD offert par Cora Dorlisheim \*

7ème au 10ème prix : Un bon cadeau pour le gâteau « Saint-Jean » offert par Cora Dorlisheim \*

\* Egalement du 4ème au 10ème prix : Un modèle miniature Bugatti Type 59 (1/18ème) offert par Photo Lorentz à Molsheim et une bouteille de Gewurztraminer « Pur Sang » offert par M. Robert Klingenfus

Les lots devront être retirés à l'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig – 19 Place de l'Hôtel de Ville à Molsheim. Ils ne comprennent pas les frais et prestations supplémentaires éventuellement liés à leurs jouissances ou à leurs utilisations, qui sont à la charge des gagnants. Le transport et l'hébergement ne sont donc pas pris en compte. Ils ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent ni sous quelque forme que ce soit, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Les prix devront être acceptés tels quels et ne pourront en aucun cas être remboursés ou échangés. L'organisateur se réserve le droit, en cas de problèmes liés à ses fournisseurs, de modifier et/ou remplacer les prix par des dotations au moins équivalentes en termes de caractéristiques à ceux qui sont visualisés sur la page présentant le Jeu, sans que les gagnants ne puissent prétendre à aucune indemnité de ce fait.

En cas de non attribution d'une dotation pour cause d'adresse erronée et/ou changement d'adresse ou pour tout autre cas fortuit, la dotation sera remise en jeu et aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.